

La lettre des écoles

Mai 2021



mairie de
Clamart



Jean-Didier BERGER
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris



Iman EL BAKALI
Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires scolaires
et au Projet éducatif

Édito

Chers Parents,

Vous le savez, la crise sanitaire n'est toujours pas finie. Sachez que nous restons pleinement mobilisés pour que la présence de vos enfants dans les écoles clamartaises se fasse en toute sécurité.

Ainsi, toutes les précautions sanitaires continuent d'être prises, avec des actions propres à la Ville (désinfection, fourniture en masques FFP2...) en soutien à l'Éducation nationale. Bien sûr, le risque zéro n'existe pas mais toutes ces mesures permettent le maintien, le mieux possible, de ce lieu essentiel pour le développement de nos enfants qu'est l'école.

Et parce que la vie suit son cours, nous sommes heureux de vous faire connaître dans cette lettre quelques actions organisées pour les enfants : prix littéraire des écoliers, mercredi philosophie, apprentissage du vélo mais aussi alimentation plus équilibrée et responsable... nous sommes pleinement mobilisés pour leur épanouissement.

En cette période difficile, vous pouvez compter sur nous pour rester particulièrement attentifs à la sécurité et aux besoins des élèves clamartois.



Un protocole sanitaire rigoureux

Depuis un an, les écoles et accueils de loisirs de la Ville sont soumis à un protocole sanitaire régulièrement mis à jour en fonction de la situation épidémique du pays.

À la suite d'une mise à jour le 23 avril de la « Foire aux questions » sur le site du Ministère de l'Éducation nationale, deux nouvelles mesures sont entrées en vigueur dans les écoles élémentaires :

- La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves entraîne systématiquement la fermeture de la classe à laquelle appartient l'élève pour une durée de 7 jours. L'enfant ne peut pas non plus fréquenter l'accueil de loisirs.
- Dans les écoles, lorsqu'un enseignant absent ne peut, malgré les moyens déployés, être remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas

être répartis dans les autres classes, à l'exception des enfants prioritaires qui sont accueillis sur la base des mêmes justificatifs que durant le confinement. Les élèves doivent alors rester à la maison dans l'attente d'un possible remplacement. Ils peuvent en revanche fréquenter l'accueil de loisirs le mercredi.

À savoir : *La situation sanitaire étant imprévisible, les absences des professeurs ne sont connues des directeurs que la veille en fin de journée, voire le matin même. Bien qu'ils les préviennent au plus tôt, nous avons conscience que cela perturbe grandement l'organisation des familles. En partenariat avec l'Éducation nationale, nous assurons un suivi précis des fermetures de classes afin de veiller à une juste facturation des activités périscolaires.*

Dès le mois de mai :

- L'Éducation nationale de Clamart a fait connaître que les écoles de la Ville étaient volontaires pour pratiquer les tests salivaires.
- 10 écoles dans le département vont expérimenter les auto-tests pour les élèves qui les réaliseront donc chez eux. Il s'agit d'une expérimentation nationale. Les écoles ne sont pas encore choisies.
- Les activités de natation sur le temps scolaire reprendront la semaine du 17 mai.
- Les classes en extérieur sont encouragées, y compris dans les parcs.

Les équipes municipales disposent d'organisations très strictes sur les circulations des enfants, la constitution des groupes pour le déjeuner ou les activités et enfin pour désinfecter les espaces utilisés.

Afin d'éviter la propagation de l'épidémie, il est recommandé

- de prendre la température de votre enfant chaque matin
- de ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes
- si votre enfant est positif ou cas contact à risque : informer le directeur, responsable de site ou référent pédagogique et technique de l'accueil de loisirs, afin que les équipes municipales puissent avec l'Agence Régionale de Santé remonter le contact tracing.

700

MASQUES FFP2

distribués aux personnels travaillant avec les enfants de maternelle et aux professeurs les plus fragiles

Le Goût de Lire

Le Prix littéraire des écoliers

Chaque année depuis 20 ans, la Ville organise un prix littéraire afin de donner aux jeunes Clamartois le goût de la lecture et éveiller leur curiosité. Il réunit aujourd'hui de nombreux partenaires : l'Éducation nationale, le réseau des médiathèques, le conservatoire Henri Dutilleux et la librairie indépendante Mémoire 7. Chaque classe inscrite (de la petite section au CM2)

découvre 4 ouvrages de littérature jeunesse contemporaine au cours de l'année. Au printemps, tous les élèves prennent part au vote pour décerner le prix littéraire des écoles de Clamart. Les plus grands sont invités à participer à un débat littéraire, tandis que les plus petits traduisent leur lecture au travers de productions plastiques.



Voir la vidéo
sur www.clamart.fr

16 000€
de budget investi par
la Ville et les médiathèques

168 classes
inscrites

32 ouvrages
sélectionnés

Les prochains temps forts

- Semaine du 3 mai : tables rondes entre représentants de chaque école élémentaire et proclamation des résultats
- Semaine du 31 mai : exposition des travaux des classes de maternelle et de CP

Les jeudis contés de la médiathèque

Depuis le mois de février, les accueils de loisirs proposent chaque semaine lors de la pause méridienne, « les jeudis contés » en partenariat avec les médiathèques de Clamart. Objectif : donner ou redonner le goût de la lecture aux enfants !

Les médiathécaires se déplacent pour raconter de jolies histoires...et parce c'est tout un art, les animateurs des accueils de loisirs bénéficient également



d'une formation autour du conte, dans les médiathèques de la Ville.

Les Mercredis Philo

Dans le cadre du « Parcours bien-être » mené dans les accueils de loisirs, et sous l'impulsion d'Iman Elbakali, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et au Projet Éducatif, les enfants de maternelle et d'élémentaire découvriront dès le mois de mai, les mercredis Philo, en partenariat avec l'Association Seve, (<https://asso.seve.org/>)

L'association SEVE veut aider les enfants à grandir en faisant preuve de discernement et d'humanité. Elle œuvre à la généralisation de la philosophie avec les enfants leur permettant de devenir des citoyens conscients, actifs et éclairés.

Un atelier ayant pour thématique « la tolérance et la différence », sera encadré par un animateur de l'association et un animateur municipal. Objectif : un moment ludique, libre et riche en échanges adapté à chaque tranche d'âge.

La pause méridienne: un moment festif !

Dans le cadre d'un partenariat avec les associations clamartaises, des activités de sophrologie, d'initiation au théâtre, au vélo ou à la découverte des percussions seront proposées aux enfants dans les accueils de loisirs sur le temps de la pause méridienne.

De nouvelles activités qui feront naître peut-être de nouvelles vocations !



Manger bien, manger mieux



Améliorer chaque jour l'accueil des enfants dans les cantines scolaires est un objectif majeur de la municipalité.

Depuis quelques mois, les améliorations de la cuisine centrale sont nombreuses :

- Fin des émulsifiants et édulcorants,

- Moins de sel et de matières grasses,
- Produits bio, label rouge, filière, MSC qui privilégie la pêche durable,
- Plats végétariens.

En cuisine, la stratégie culinaire évolue. La cuisson des aliments revient au cœur du processus et le personnel est désormais sensibilisé

au suivi des températures. Car un plat bien cuit est un plat réussi ! Par ailleurs, une nouvelle ligne de self a été installée pendant les vacances d'hiver, à l'école de la Mairie. Un espace plus ergonomique, plus facile d'utilisation pour les enfants, qui met en valeur les plats préparés par la cuisine centrale.

Pans les petites roues !

Depuis le mois d'avril, le service des sports propose aux écoles maternelles et élémentaires des actions de sensibilisation au vélo.

En maternelle, prêt de draisienne, tricycles et vélos sur une période de

7 jours afin que les classes puissent aborder les jeux sportifs avec des engins roulants. En élémentaire, un mini cycle-sportif de 3 séances de conduite sécurisée du vélo se déroule sur les plateaux sportifs

extérieurs, encadré par les éducateurs sportifs municipaux.

Des actions qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet municipal qui fait de la pratique du vélo un axe prioritaire.

Contact

Direction de l'Éducation
Tél. : 01 46 62 35 35

www.clamart.fr



mairie de
Clamart